

Réf: Dossier 354509

Avis de constitution

SOCIETE « RELAX'IN »

Siège ABIDJAN COCODY BONOUMIN LOT 1.040 ILOT
77, Lot 1.040, Ilot 77

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 15/10/2024 reçus par Me KOUASSI LOUKOU BERTIN, et enregistrés au CEPICI le 17/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RELAX'IN »

Objet : -La fourniture de prestation de service de massage n'ayant pas de vocation médicale et/ou thérapeutique auprès de toutes entreprises ou particuliers, quelque soit son domaine d'action ;

-La fourniture de prestations liées au bien-être et à la relaxation auprès de toutes entreprises ou particuliers, quel que soit son domaine d'action.

ET, POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- l'acquisition, la location de tous biens meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- la prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés quel que soit leur objet notamment l'hôtellerie, restauration, tourisme, voyage de loisirs ou de services ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY BONOUMIN LOT 1.040 ILOT 77, Lot 1.040, Ilot 77

Dirigeant(s) Mme N'GORAN AMOIN MARYLINE STEPHANIE (GÉRANT), Mme SAKO DJENEBA DITE TENIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08527 du 31/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67585/GTCA/RC/2024 du 31/10/2024

